



Le 4 novembre 2016, Altermonde a coorganisé avec l'association Le Club de l'Escalier, une **conférence sur le revenu de base** où Jean Desessard, Président du groupe écologiste du Sénat a présenté **le pourquoi de cette idée, comment elle a émergé et ce qu'elle recouvre**. « Le revenu de base est un droit inaliénable, inconditionnel, cumulable avec d'autres revenus, distribué par une communauté à tous ses membres. »

Jean Desessard nous a présenté la proposition du groupe écologiste au Sénat. Comment peut-il être financé ? Comment se déploie-t-il ? Quels sont les avantages qu'offre à la communauté qui le met en place le revenu de base ?

Altermonde retrace les grandes lignes des échanges.

Le 4 novembre 2016, Didier Guénin

Jean Desessard, qui préside le groupe écologiste du Sénat, est Sénateur depuis 2004. Il était précédemment Conseiller de Paris de 2001 à 2004.

Diplômé en Gestion, Gestion sociale et en Sociologie, Jean Desessard a enseigné les mathématiques et travaillé comme animateur socio-culturel, avant de devenir directeur du Centre socioculturel « Jeune cité » à Evreux de 1981 à 1986.

Directeur d'une agence de location de péniches sur la Seine, il est devenu en 1990 Directeur administratif du Centre d'Information du Rock à La Villette.

De 1994 à 2002, il a été permanent du Mouvement National des Chômeurs, co-organisateur des mouvements de chômeurs de décembre 1997, membre de la délégation du MNCP auprès du Premier Ministre Jospin.



Qu'est ce que le « revenu de base ?

La définition la plus aboutie du revenu de base (aussi appelé revenu d'existence, dividende ou allocation universel(le)) est donnée par le Mouvement français pour un revenu de base (MFRB, fondé en 2013) :

« **Le revenu de base est un droit inaliénable, inconditionnel, cumulable avec d'autres revenus**, distribué par une communauté politique à **tous ses membres**, de la naissance à la mort, sur base individuelle, **sans contrôle des ressources ni exigences de contrepartie**, dont le montant et le financement sont ajustés démocratiquement. »



Altermonde a pour projet d'inventer un nouveau monde, équitable, solidaire ; de promouvoir, par une logique de don dans l'espace et dans le temps, une politique de répartition de la richesse, dans le respect de la justice sociale, qui pèse chaque décision à l'aune de ses implications globales, locales et durables – plutôt qu'à ses seules conséquences immédiates - ; de favoriser son émergence.

Altermonde vise un quadruple objectif : exprimer l'insatisfaction face à l'organisation actuelle du monde et poser le constat de l'impasse dans laquelle la société est engagée, énoncer les principes fondateurs d'une socialité rénovée, être l'espace de partage de la réflexion sur ces questions essentielles dans un esprit d'écoute et d'envie de travailler ensemble, être le lieu où s'élaborent des actions et des expérimentations qui vont dans le sens d'engendrer ou de favoriser l'émergence de cet autre monde.

Altermonde a pour vocation d'analyser pourquoi le productivisme conduit à une aporie, d'imaginer les voies et moyens de la dépasser, de proposer et d'initier des expérimentations de nouveaux modèles, de déployer des campagnes d'information ou de mobilisation sur des thématiques en rapport avec ses ambitions.

Il en résulte que tous les membres de la communauté sont concernés par le revenu de base dès lors que celui-ci est mis en place. Il est inconditionnel, délivré tout au long de la vie.

Comment est née l'idée de revenu de base

Le revenu de base est une idée ancienne que portait Thomas More à la Renaissance, puis Thomas Paine après la Révolution française pour **compenser l'accaparement des terres par la bourgeoisie**.

Au XXe siècle, l'idée ressurgit défendue par l'économiste Yoland Bresson, fondateur de **l'Association pour l'instauration d'un Revenu d'Existence** (AIRE), et le philosophe Philippe Van Parijs, fondateur du BIEN (Basic Income Earth Network).

L'idée a été débattue au sein des Verts dès juin 1993, et dix ans plus tard, EELV soutient officiellement l'instauration d'un revenu de base en novembre 2013. A noter que plusieurs candidats déclarés pour l'élection présidentielle de 2017 soutiennent cette proposition sous une forme ou sous une autre. Une proposition de résolution a été soumise au Parlement et rejetée le 19 mai 2016 par le Sénat. S'en est suivie en juin une Mission constituée en juin 2016 à l'initiative du groupe socialiste qui a rendu un rapport de 130 pages « le revenu de base en France, de l'utopie à l'expérimentation. »

Les avantages et intérêts du revenu de base

Contrairement aux idées reçues, le revenu de base n'est pas un facteur d'oisiveté, au contraire il constitue un levier pour **une société du « travail choisi » plutôt que de la « précarité subie. »** Il est une allocation individualisée véritable outil d'émancipation qui ne remet pas en cause de l'inclusion sociale par le travail. Il est ainsi un outil qui peut dessiner les contours d'une **société future moins marchandisée**.

De facto le revenu de base est le pilier manquant de la protection sociale. Il permet de

- Lutter contre la précarité et la pauvreté : le revenu de base mettra fin au non recours aux prestations
- Simplifier les démarches pour les bénéficiaires des minima sociaux et les services administratifs et ainsi mettre fin à la culpabilisation des bénéficiaires.
- Eviter les effets de seuil : le revenu de base est cumulable avec un salaire. Un travailleur gagnera donc toujours plus qu'une personne sans emploi.
- Sortir de la notion d'assistanat : tout le monde contribue et tout le monde perçoit le revenu de base.

Ainsi, le revenu de base accompagne une nouvelle approche du travail permettant au XXI^e siècle de choisir et s'accomplir par son travail. Il favorise le rapport de force en faveur du salarié, qui peut refuser des tâches pénibles, des salaires trop faibles, des lieux de travail trop éloignés... Le revenu de base donne à chacun les moyens de sa subsistance, dans un monde où l'automatisation du travail va croissant. Il ouvre à une réduction souple et un partage du temps de travail : avec un revenu de base on peut facilement choisir le travail à temps partiel.

Et avantage qui n'est pas des moindres, il **favorise l'entrepreneuriat** : ce filet de sécurité permet de prendre des risques.

Le financement du revenu de base

Le revenu de base a un coût élevé. Ainsi sur la base d'un montant égal à celui du RSA : 535,17 € (au 1er septembre 2016), versé aux 66 627 602 Français (au 1er janvier 2016), **le calcul donne un montant de 428 milliards d'euros**.

Pour comparer ce montant : les prélèvements pour le fonctionnement de l'Etat : 291 milliards, les prélèvements pour les collectivités locales : 127 milliards, les prélèvements sociaux : 521 milliards (chiffres de 2014)

Ainsi le besoin de financement du revenu de base, c'est 45 % de plus que les prélèvements pour le fonctionnement de l'Etat. Il faut donc des transferts de financements : via les actuels minima sociaux le revenu de base conduit à une économie budgétaire de 25,5 milliards d'euros, sur les retraites c'est 61 milliards, et sur les allocations chômage et APL 33 milliards. Sachant que le revenu de base impacte le financement de la politique familiale il dégage 48 milliards d'euros. De même les économies induites sur le CICE, et les exonérations de charges sur les bas salaires se chiffrent à 40,5 milliards. Soit un total de 207,5 milliards de transfert de financement. Il faut donc **trouver environ 220,5 Milliards de financement**.

C'est le prix réel de cette réforme. C'est évidemment un choix politique et plus largement un **choix de société**.

